

I
ESSAI DE TYPOLOGIE PAR DES
GEOGRAPHES
FRANÇAIS DU TOURISME

par D. CLARY Université de Caen

Dans tous les pays industrialisés, le littoral est devenu aujourd'hui un objet de convoitises. Parmi les pressions qui s'exercent sur lui, celles du tourisme se caractérisent à la fois par leur nouveauté, leur ubiquité, et, néanmoins, leur intensité inégale. Elles s'expriment par des pulsions brutales de l'urbanisation (station nouvelle) ou, au contraire, un grignotement insidieux de l'espace (mitage). Le rôle de cette activité comme moteur de mutation fonctionnelle du bord de mer, ainsi très variable dans l'espace et dans le temps, interpelle ; il pose d'abord la question des facteurs explicatifs de cette variabilité. Il conduit alors à essayer par ce critère une typologie des espaces littoraux. Enfin, à titre d'illustration, quelques études de cas seront proposées.

A - LE TOURISME, FACTEUR D'URBANISATION LITTORALE. CARACTERES GENERAUX

1 - Le tourisme, activité récente

Le tourisme balnéaire estival est apparu il y a deux siècles en quelques points bien desservis par les moyens de communication du temps, reliés ainsi organiquement aux capitales européennes. Elles constituaient les foyers émetteurs d'une clientèle attirée à la fois par le souci de sa santé et les plaisirs de la fête (Ostende, Brighton, Dieppe). Le séjour d'hiver sur quelques rivieras (France, Italie, et, plus modestement, Portugal) n'est guère plus ancien. Ces formes "préhistoriques" de la fonction touristique des littoraux ne concernaient donc que quelques lieux privilégiés. L'expansion réelle du phénomène date d'un peu plus d'un siècle, avec le développement des chemins de fer, puis celui des moyens de communication individuels.

C'est à dire que le tourisme est arrivé récemment sur des littoraux dont les "vocations" étaient déjà affirmées. Les hébergements et services de quelques ports actifs ont pu être utilisés dans une première étape, mais les stations, traduction et image des besoins nouveaux, ont été implantées sur les espaces de marais ou de dunes délaissées par les activités traditionnelles, à côté de celles-ci.

Toutefois, lorsque l'ensemble des mutations économiques qu'on appelle pour simplifier la révolution industrielle a bouleversé les conditions de travail et de vie en Europe, certaines de ces anciennes activités ont disparu (artisanat textile par exemple) ; d'autres ont été concentrées techniquement et spatialement (pêche, commerce maritime) ; l'agriculture littorale s'est transformée. Des espaces marginalisés sont devenus sous-occupés et disponibles. Le tourisme, dynamisé au contraire par ces transformations, est apparu fréquemment comme une activité de substitution.

Ainsi s'explique une première série de caractères du tourisme balnéaire : - c'est une forme d'aménagement perçue d'abord comme concurrente des formes traditionnelles ; on l'accuse parfois, à tort ou à raison, d'être responsable de leur déclin.

- c'est une forme progressive, en expansion continue, car en phase de jeunesse ou de maturité, installée à proximité des grands foyers économiques, et qui intègre les éléments les plus faibles d'une organisation héritée de l'espace.

2 - Le tourisme, activité ancienne

Un peu plus d'un siècle, c'est suffisant pour qu'un phénomène de société enregistre l'évolution ou les ruptures de celle-ci et que ses marques successives révèlent les étapes caractéristiques d'une mutation aboutissant à l'emprise et aux paysages actuels. Dans des cadres chronologiques mouvant selon les pays, trois grandes périodes peuvent être distinguées. Le "tourisme aristocratique" a suscité le modèle de la station balnéaire sur un espace vierge ou renouvelé. Ville des plaisirs imaginée pour une société idéale, elle ménage des lieux de rencontre et de récréation, elle organise le front de mer pour la promenade et le spectacle, avec, au point O, le casino et les grands hôtels ; la fantaisie de l'architecture privée se combine avec l'ordonnancement rigoureux du parti urbanistique. Cette cité nouvelle et temporaire est reliée à la capitale politique et économique par le cordon ombilical des moyens de communication et des médias. Le "tourisme bourgeois" qui lui succède jusqu'à la Seconde guerre mondiale est une phase de diffusion du modèle et, osons le mot, d'abâtardissement, pour l'usage de ceux qui n'ont ni les moyens ni les goûts de leurs prédécesseurs. Le lotissement de villas succède à la ville. En même temps cette vague d'occupation et non plus d'invention de l'espace déferle sur les centres existants et les enfle... Depuis trente ans nous vivons la période du "tourisme démocratique". L'essor du niveau de vie, la liberté du mouvement individuel, ouvrent l'espace aux vacances et/ou aux loisirs. D'autres formes d'hébergement, plus modestes (pavillons de type banlieue), plus pratiques (appartements) ou plus légères (camping-caravaning) se développent.

La conséquence de cette succession est double :

- d'une part chaque étape se caractérise par une extension nouvelle de l'emprise touristique, de moins en moins dépendante organiquement des sources de la clientèle. Cela est vrai à une échelle régionale : sur le littoral de la Normandie par exemple la conquête du Far West se lit avec précision (Côte Fleurie, Côte de Nacre, Côte du Cotentin). Cela est vrai aussi à une échelle internationale, avec la poussée vers le soleil et l'urbanisation des littoraux "neufs" des péninsules méditerranéennes.

Il arrive en outre que le télescopage de deux phases provoque des tentatives de conquête d'une portion de littoral vierge, par des formes héritées de la phase antérieure (ex. : Sardaigne) ; les phénomènes de ségrégation ne sont donc pas simplement la résultante d'une juxtaposition chronologique.

- d'autre part, à chaque époque, les réalisations anciennes doivent s'adapter pour ne pas vieillir -elles se démocratisent comme l'on dit- ou rénover leur image afin de maintenir un rayonnement qui serait vite contesté -le changement derrière les apparences. Dans le premier cas, l'espace urbanisé se renouvelle en lui-même ; dans le second, ce sont les pratiques qui se transforment ou se compliquent (manifestations sportives comme la plaisance, ou culturelles comme les festivals). Les deux solutions sont d'ailleurs le plus souvent combinées.

3 - Les mutations fondamentales récentes

Depuis les années 60, les sociétés littorales des pays industrialisés se trouvent confrontées à un ensemble de phénomènes qui provoquent, pour leurs milieux de vie et pour elles-mêmes, des mutations sans doute plus fondamentales et plus brutales que celles subies jusqu'à présent.

Les uns s'expliquent par la mondialisation de l'économie, depuis la fin des monopoles coloniaux, associée à la révolution des transports maritimes (course au gigantisme que la crise a fini par stopper, spécialisation des trafics, technique du rollon-roll off, multiplication des services de car-ferries entre façades proches). Il en résulte une croissance extraordinaire de certains organismes portuaires, digérant l'espace périphérique ou conquérant de nouveaux espaces sur la mer. Il en résulte également une littoralisation poussée des activités industrielles -les ZIP- en liaison organique avec les trafics maritimes (sidérurgie, chimie du pétrole), ou pour des raisons techniques (centrales nucléaires). Il en résulte enfin, à une autre échelle, l'apparition d'une véritable organisation des façades maritimes en système, interconnectés avec les autres systèmes maritimes du monde (A. Vigarié). Ces phénomènes expriment des objectifs prioritaires d'aménagement national. Le tourisme se trouve rejeté des secteurs ainsi concernés, ou, du moins, réduit à un rôle subalterne ; la pollution, le réseau des infrastructures organisé en dehors de lui, l'habitat permanent prioritaire qui s'étale en banlieues, annexe les anciennes stations, le relèquent sur les marges ou dans les interstices.

D'autres attestent, à côté des révolutions contemporaines, du désir de ranimer, de renouveler les activités traditionnelles en les adaptant aux conditions actuelles de l'économie. Il en est ainsi des activités d'exploitation de la mer nourricière, qu'il s'agisse des techniques nouvelles de pêche, d'une gestion rationnelle des fonds, ou des tentatives d'une mari-culture, fondées sur la recherche biologique, l'organisation des circuits d'approvisionnement et de distribution, et la mise en place de structures sociales et spatiales nouvelles (conchyliculture, aquaculture). De même le souci de profiter des conditions pédologiques, milieux dunaires ou marais, amendements marins et climatiques particulières aux littoraux, conduit à développer les cultures délicates sous des formes diverses : cultures légumières de plein champ en association ou non, cultures maraîchères, horticulture... Leur problème essentiel étant celui de l'usure des sols, les recherches se portent soit sur des types d'exploitation hors sol, soit sur l'exploitation de nouveaux territoires. La conséquence de ces phénomènes, sur terre comme sur mer, est la mise en défense d'espaces sur lesquels le tourisme est interdit de séjour ou mis sous étroite surveillance.

En troisième lieu, il faut observer dans tous les pays (depuis très longtemps en Angleterre, depuis une date récente -1973- en France, encore incomplètement en Espagne), la prise de conscience de ce que le littoral, comme l'exprime le rapport français de 1973, est un bien rare et fragile. Espace linéaire, donc fini, même si son extension en profondeur peut être variable selon les données topographiques, il est en outre le siège d'un certain nombre d'écosystèmes qu'on ne trouve nulle part ailleurs et qu'il convient de préserver. Des falaises, des dunes, des havres, aujourd'hui inventoriés par les services officiels ou, à défaut, des associations de bénévoles, constituent des réserves biologiques, ornithologiques, ou simplement des paysages de "beauté naturelle exceptionnelle" à respecter. Des mesures réglementaires diverses sont prises ou seront prises dans ce sens. Sur ces points encore le tourisme, au moins le tourisme de masse, fait figure d'intrus.

Enfin, avec l'explosion des vacances depuis vingt ans, puis la crise de l'économie et peut-être de la société de consommation, le tourisme lui-même appelle désormais trois attitudes complémentaires. D'une part le coût de l'anarchie dans laquelle il s'est développé suscite de plus en plus de réserves : coût économique du fait de sa concentration dans l'espace et le temps, coût social également par les atteintes paysagères et la privatisation de l'espace public qu'il entraîne parfois (l'évolution de la réglementation française sur les marinas et l'utilisation des lais de mer). D'autre part la nécessité d'une politique des loisirs pour tous apparaît désormais évidente ; la crise n'affecte que médiocrement les départs en vacances. Elle écourte ces dernières, perturbe les destinations et les modes d'hébergement ; mais la permanence des données globales comme la progression continue des loisirs, révèle qu'il ne s'agit plus seulement d'un aspect de la consommation accrue de services ; ils répondent à un besoin plus profond de remise en cause du mode de travail et de vie et des règles de fonctionnement de la société quotidienne. Enfin l'intérêt économique du tourisme, dans le contexte actuel, est particulièrement apprécié. C'est bien la seule affaire qui marche. Il apporte d'utiles devises à un certain nombre de pays (péninsules méditerranéennes ; France) ; il déverse une manne bienfaisante, par les consommations, les subventions et les investissements de l'extérieur, aux principales régions d'accueil.

Tous ces phénomènes conjugués s'exerçant en même temps et le plus souvent contradictoirement sur un même espace linéaire devenu un "espace-mirage", provoquent la définition de politiques de développement-préservation, c'est-à-dire d'aménagement. Celles-ci prennent, selon les cas et les pays, des formes diverses. Il peut s'agir de politiques sectorielles ou globales : le développement du tourisme est parfois l'objectif majeur (Languedoc-Roussillon), ou il s'intègre dans une problématique d'ensemble (Pays-Bas). Les échelles sont aussi très variables, des plans d'urbanisme locaux aux grandes options nationales, en passant par les schémas régionaux. Il serait trop long d'énumérer les procédures et les documents, mais un fait est évident : le littoral des pays industrialisés est couvert de schémas et de règlements de toutes natures, se juxtaposant, ou se chevauchant parfois. Le tourisme, comme pris au piège, est affecté de rôles spécifiques et des espaces correspondant lui sont en retour affectés. Quelle que soit la valeur des documents et l'habitude des pratiques, l'ère de la croissance anarchique est close. Mais son héritage n'est pas effacé : c'est donc en fonction de celui-ci et des aménagements actuels que nous allons essayer d'établir une typologie des espaces littoraux fondée sur le rôle du tourisme dans l'urbanisation littorale.

B - LES TYPES D'ESPACES LITTORAUX EN FONCTION DU RÔLE DU TOURISME DANS L'URBANISATION

Notre typologie repose volontairement sur les travaux des géographes français du tourisme. Nous n'avons pas voulu faire état de connaissances qui n'ont pas donné lieu à publication. C'est dire que l'inventaire est incomplet. Nous le présentons ainsi afin qu'il appelle des modifications, des compléments et des illustrations de la part de collègues d'autres nationalités.

Les travaux des géographes français du tourisme sont exemplaires pour notre essai. En effet, géographes qui s'intéressent aux paysages, c'est à dire aux formes d'occupation de l'espace, les décrivent, puis tentent d'en comprendre la genèse et le fonctionnement, ils sont géographes du concret, du cas. C'est l'originalité, la force -et peut-être la faiblesse- de cette géographie-là. Les tentatives de généralisation sont rares (Y. Barbaza, G. Cazes), celles de modélisation encore plus (J.M. Miossec). Nous essayons donc de classer ces études de cas.

Une première distinction s'impose immédiatement puisque nous avons pris soin de ne pas définir l'expression de "pays industrialisés". Dans notre propos nous incluons l'Espagne (et il faudrait ajouter l'Italie) dont le littoral a suscité plusieurs recherches, et, en suivant J.M. Miossec, nous sommes conduits à examiner les types de littoraux sur lesquels le tourisme intérieur est prépondérant, puis ceux des "pays voisins régulièrement visités", ou "de fréquentation traditionnelle" car l'Espagne est, selon les pays émetteurs, dans la première ou la seconde ceinture.

1 - Littoraux du "tourisme intérieur" majoritaire

D'emblée, il faut mettre à part les espaces littoraux peu urbanisés. Le rôle du tourisme y est donc en tout état de cause, limité.

Il ne peut s'agir de littoraux aux conditions géographiques (éloignement relatif des foyers urbains) et surtout morphologiques, défavorables (falaises, vallées encaissées). Ces types se rencontrent de part et d'autre du Pas-de-Calais, dans les secteurs de falaises en limite du Bassin de Paris et de celui de Londres, où à l'extrémité des péninsules occidentales projetées en mer. Observons en outre que, très souvent, du fait de leurs qualités "naturelles", ces espaces sont protégés par la réglementation.

Il peut s'agir d'autre part d'espaces intensément cultivés, donc bien tenus par une activité non urbanisante, n'offrant aucun attrait touristique particulier (côte rocheuse basse, polder...) c'est le cas, par exemple, du Val de Saire (Est Cotentin) ou de la Flandre maritime.

Tous ces types ont la caractéristique d'être ponctuels ou, au mieux, de faible extension linéaire.

Inversement, il est des espaces intensément urbanisés, pour d'autres raisons, où le tourisme est exclu ou submergé. Il s'agit des grands foyers portuaires, urbains et industriels qui bordent le Northern Range ou la façade anglaise. Trois formes discrètes du tourisme y apparaissent toutefois : le passage, car ces pôles sont des nœuds de circulation ; le tourisme industriel ; et des formes de "récupération" ou de "maintenance" pour les besoins de la population locale (cf. C. Poinot, Colloque franco-espagnol sur les espaces littoraux. Madrid, novembre 1981).

Partout ailleurs le tourisme joue un rôle important, sinon prépondérant, dans l'urbanisation.

Les "vieux littoraux" sont en quelque sorte les noyaux durs de l'urbanisation touristique. Il s'agit des secteurs sur lesquels se sont implantées les premières grandes stations au début ou au milieu du XIXe siècle. Elles ont gardé la dignité qui convient à leur âge, mais leurs gestionnaires ont su, parfois sous la pression extérieure, les adapter sans cesse aux goûts nouveaux. Les conditions historiques ou nouvelles mais aussi l'origine et la structure de la fréquentation présente, obligent à distinguer trois cas, ou peut-être quatre, si les arguments le justifient.

a) Les sites ponctuels constitués par une station ou une agglomération : le Touquet, Dinard, la Baule, Biarritz... Bournemouth.

b) Les façades constituées d'un chapelet de stations, complémentaires aujourd'hui, dans lesquelles la fréquentation nationale l'emporte, même si un point brille davantage par sa renommée internationale : Côte Fleurie avec son équivalent, en face, celle du Sussex.

c) Les façades recevant une clientèle internationale par leur renommée et leur climat (Côte d'Azur) ou parce qu'elles constituent la "tombée" naturelle d'une clientèle issue des concentrations industrielles et urbaines du cœur de l'Europe (Côte belge). Peut-on rassembler ces deux façades ou faut-il les distinguer ?

Les littoraux de conquête touristique récente, c'est-à-dire bourgeoise et/ou populaire, sont extrêmement divers, car de nombreux facteurs interfèrent. Nous en proposons trois sous-types dans cette approche :

a) Il convient sans doute de mettre à part les littoraux de proximité d'agglomérations. Envahis régulièrement en fin de semaine par la clientèle locale dès la fin du XIXe siècle, ils ont été urbanisés le plus souvent sans cohérence. Ils continuent à l'être aujourd'hui, soit par disparition des derniers vides, soit par épaissement du fait à la fois du développement des loisirs et de l'exurbanisation.

On les trouve partout : la Côte de Nacre au nord de Caen n'en est qu'un exemple.

b) Les littoraux de grignotage plus ou moins complet, plus ou moins intense, sont ceux qui se trouvaient, jusqu'à une période récente, dans les "trous" (zone d'ombre) du maillage urbain. Ils sont désormais atteints par la diffusion, la dilution du tourisme, et ils se trouvent le plus souvent disponibles, avec la crise des anciennes structures rurales qui lâchent un espace qu'elles ne peuvent plus gérer. Il s'agit par exemple de la Côte centre-atlantique ou de la côte ouest-Cotentin.

c) Il est enfin des littoraux discontinus lorsque les conditions naturelles ont (heureusement) empêché une extension linéaire de l'urbanisation. Celle-ci a donc gardé une relative discrétion, d'autant que les espaces intercalaires correspondant au type 1) a) sont fréquemment protégés : Bretagne nord. On retrouverait ce type en Cornouaille anglaise.

Le dernier type est constitué par les fenêtres du littoral français, encore sous-occupées jusqu'au début des années 60, et qui sont devenues zones d'intervention pour une mission interministérielle d'aménagement dans un objectif prioritaire national de mise en valeur touristique : côte Languedoc-Roussillon et côte Aquitaine.

2 - Littoraux de conquête internationale récente

La typologie sera vite dressée dans la mesure où seule l'Espagne a fait l'objet de recherches par les géographes français, et encore certains secteurs ne sont-ils pas "couverts", comme la côte Cantabrique où ceux que le tourisme n'a pas encore touchés.

Nous distinguons donc :

- les littoraux mûrs, c'est-à-dire ceux que l'irruption du tourisme international a concernés en premier et qui évoluent ensuite à la fois par la modification de la demande extérieure et par une fréquentation accrue d'estivants nationaux. La Costa Brava en est le type même qui accueille en effet à la fois les étrangers venus par avions-charters, ceux qui franchissent la frontière avec leurs véhicules personnels, et les vacanciers de Barcelone et de Madrid ; d'où, à côté des hôtels, le développement des résidences secondaires et des campings.

- les littoraux jeunes sont ceux qui, nés dans une phase postérieure, ont encore l'attrait de la nouveauté relative, où le tourisme international de groupe demeure majoritaire, et où tous les objectifs prévus dans la phase initiale n'ont pas encore été atteints. Il s'agit de la Costa del Sol et de la Costa de la Luz, toutes les deux en Andalousie.

- les littoraux en gestation sont ceux dont le développement est juste amorcé. La Costa Blanca, avec le littoral de la Mar Menor, en est un exemple.

NOTE

La liste des publications des géographes français sur ce thème occuperait plusieurs pages. Evocation en a été faite par ailleurs (Revue de géographie de Lyon, 1984). Précisons par grands secteurs :

- Littoral Pays-Bas, belge" France de la frontière belge à la Somme : J.M. Devailly, E. Flament. Nous annexons également, bien qu'il ne soit pas géographe, C.Poinsot.

- Littoral normand ; D. Clary

- Bretagne : H. Flatrès-Mury ; N. Piriou

- Littoral Centre Ouest Atlantique : 3. Renard. Différents auteurs des Cahiers Nantais

- Aquitaine : M. Cassou Mounat, P. Barère

- Côte Basque : P. Laborde

- Languedoc : B. Vielzeuf, J. Soulier

- Provence-Côte d'Azur : L. Rognant

- Corse : J. Renucci

- Espagne : Y. Barbaza, D. Dumas, Ch. Mignon, F. Fourneau

- Italie : L. Rognant